

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
 0 Prise en charge : pec@mupras.com
 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-812683

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricole : 9403			
Société : R.A.M.			
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : BEN LEHLI YASSINE			
Date de naissance : 17.01.1973			
Adresse : lot CENTRAL PARC N° 16 Bouskoura			
Tél. : 06 63 608 602		Total des frais engagés : 671,80 Dhs	

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
Dr. Abdelghani ABBOUTIKA Orthopédiste - traumatologue 10 Mars, place de la presse Casablanca - Maroc - Casablanca Date de consultation : 09/08/2023			
Nom et prénom du malade : BEN LEHLI YASSINE			
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : Ennephise droite gauche			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Fait une châtaigne elle			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
 Fait à : CASABLANCA
 Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22.08 2023	C2 Consultation	200	200	INP : 091001669
30.08 2023	C2 Consultation	200	200	INP : 091001669

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE D'ANALOGUE Boulevard Casimir Delavigne 25 Télé: 0522 78 13 07	30/08/23	21,83

ANALYSES - RADIOPHGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
BIOANDALOUS Laboratoire d'analyses médicales Tél.: 0522 78 13 07	30/08/23	B 400	400,00 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

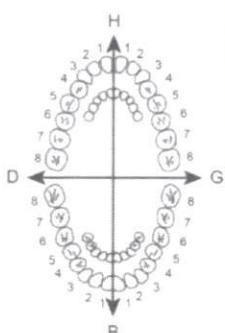
FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION



ODF PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		
G		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Abdelghani Aboutika

Orthopédiste - traumatólogue

Diplômé de la Faculté de Médecine de Brest - France

Ancien Attaché aux Hôpitaux de Brest

Microchirurgie - Chirurgie de la main

Arthroscopie

الدكتور عبد الغني أبو التقى

اختصاصي في أمراض وجراحة العظام

خريج كلية الطب ببريس - فرنسا

ملحق سابق بمستشفيات بريست

الجراحة بال المجهر - جراحة اليد - الجراحة بالمنظار

Casablanca. le 22 - 08 - 2023

Zine El Abidine Braissart

D. Dr. Zine

BIOANDALOUS
Laboratoire d'analyses
médicales
Tél.: 0522 78 13 07

Dr. Abdelghani Aboutika
Orthopédiste - traumatólogue
10 Mars place de la préfecture
Sidi Othmane - Casablanca
Tel: 0522 59 58 35 - 0665 07 95 82

شارع 10 مارس - ساحة العمالة - المركز الطبي سيدى عثمان - الطابق الأول

Avenue 10 Mars - Place de la Préfecture - Centre Médical Sidi Othmane 1er étage

Tel: 05 22 59 58 35 Portable Cabinet: 06 65 07 95 82

Dr. Abdelghani Aboutika

Orthopédiste - traumatologue

Diplômé de la Faculté de Médecine de Brest - France

Ancien Attaché aux Hôpitaux de Brest

Microchirurgie - Chirurgie de la main

Arthroscopie

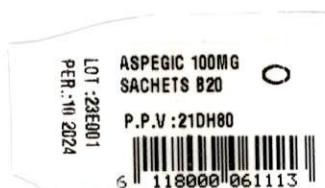


Casablanca. le.....

الجراحة بالمجهر - جراحة اليد - الجراحة بالمنظار

30 AOUT 2023

21,80 ₣ 80 ₣ 100 ₣ 15 ₣



Dr. Abdelghani Aboutika
Orthopédiste - traumatologue
10 Mars place de la préfecture
Sidi Othmane - Casablanca
0522 59 58 35 - 0665 07 35

شارع 10 مارس - ساحة العمالة - المركز الطبي سيدى عثمان - الطابق الأول
Avenue 10 Mars - Place de la Préfecture - Centre Médical Sidi Othmane 1er étage

Tel: 05 22 59 58 35 Portable Cabinet : 06 65 07 95 82

FACTURE N° 3789/23

Date de prélèvement

MME ZINE EL ABIDINE IBTISSAME

Exams

22/08/2023

540 2000

420 22 DEC

400.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de: QUATRE CENT DIRHAMS



RC: 490291 -- IF: 48585054 -- CNSS: 2428499 -- ICE: 002739846000044 -- INPE: 093063840

د.تازی ريفي مريم

Dr. TAZI RIFFI Meryem

Médecin Biologiste

Diplômée de la faculté de médecine
et de pharmacie de Casablanca



Analyses médicales

Analyses spécialisées

INPE 093063840 Biologie de la reproduction

Prélèvement du : 22/08/2023 à 13:13

Résultats édités le: 22/08/2023



MME ZINE EL ABIDINE IBTISSAME

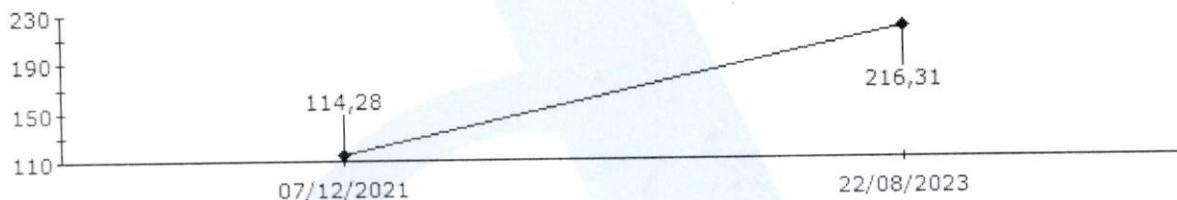
Dossier N° 21L112

Page: 1/1

HEMOSTASE

D DIMERES..... : 216,31 ng/mL 0,00 à 500,00 ng/mL
(Technique : ELFA - VIDAS Biomérieux) 0,22 µg/ml 0,00 à 0,50 µg/ml

Antécédent du 07/12/21 - 11:02 : 114,28 ng/mL



Interet des D-DIMERES:

- Exclusion des troubles thrombotiques tels les thromboses veineuses profondes et l'embolie monaire
- Le diagnostic de CIVD
- La détection précoce du processus fibrinolytique
- Surveillance de l'évolution de la thrombolyse et la réponse à la thérapie thrombolytique

Total de pages: 1

BIOANDALOUS
Laboratoire d'analyses
Tél. 0522 78 13 07